

L'Orchestre symphonique l'Odéon

Autor(en): **Société fédérale des orchestres**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Orchester : schweizerische Monatsschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik = L'orchestre : revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre**

Band (Jahr): **4 (1937)**

Heft 7

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-955200>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

wird die Notenlinie, die das F trägt, von den beiden Punkten umfasst, während der C-Schlüssel, der je nach seiner Stellung auf dem Notensystem den Namen Alt- oder Tenorschlüssel erhält, mit seiner mittleren Spitze diejenige Notenlinie schneidet, die das eingestrichene C zu tragen hat.

Bis in das 19. Jahrhundert hinein wurden alle diese Schlüssel, je nach Instrumenten oder Stimmlagen auf verschiedenen Linien gesetzt. Dieses ziemlich komplizierte Verfahren kommt heute nur noch für den C-Schlüssel in Anwendung, welcher auf der dritten Linie als Alt- und auf der vierten Linie als Tenorschlüssel gelesen wird. Der Alt-Schlüssel, der ausschliesslich für die Bratsche verwendet wird, könnte auch durch den Tenorschlüssel ersetzt werden; letzterer wird für das Cello verwendet. Zeitgenössische Komponisten schreiben aber oft die Cello-Stimmen ausschliesslich im Bass- und im Violinschlüssel.

Auf den Notenlinien bzw. in den Zwischenräumen sowie auf den Hilfslinien und zwischen diesen lassen sich nur die Töne der diatonischen C-Dur-Tonleiter darstellen. Die Halbtöne der chromatischen Skala werden durch Beifügung eines Kreuzes (♯) für die Erhöhung, oder durch Beifügen eines b (♭) für die Erniedrigung gekennzeichnet. Da den einzelnen Dur- und Moll-Tonleitern bestimmte Halbtonstufen zukommen, so werden die ♯ bzw. die ♭ nicht den einzelnen erhöhten oder erniedrigten Tönen unmittelbar beigefügt, sondern als Vorzeichen der betreffenden Tonart an den Anfang des Musikstückes gesetzt.

Unsere heutige Notenschrift entspricht den musikalischen Bedürfnissen in vollkommener Weise und die in den letzten Jahren angeregten Verbesserungen können kaum als solche bezeichnet werden, da sie statt zu vereinfachen, meistens das Gegenteil zur Folge haben. Die in unserer Notenschrift vorkommende verschiedene Benennung des gleichen Tones kann nicht vermieden werden, ohne eine umwälzende Aenderung unseres Harmoniesystems nach sich zu ziehen. Auf alle Fälle müsste das jetzige System für die bisher erschienenen Werke beibehalten werden, da die vorgeschlagenen «Verbesserungen» für die Werke der grossen Meister nicht in Frage kämen. Aber auch die mit den neuen Methoden gemachten Erfahrungen sind nicht überzeugend genug um ihre allgemeine Anwendung als wünschenswert erscheinen zu lassen.

L'Orchestre symphonique l'Odéon

de La Chaux-de-Fonds publie dans le dernier numéro de son mensuel «Odéon» une petite chronique qui intéressera certainement nos lecteurs romands, vu qu'elle contient différentes données qui n'ont pas encore été publiées dans la partie française de notre organe:

«Société fédérale des Orchestres». Cet important groupement, dans lequel l'Odéon est entré l'année dernière, a tenu son assemblée de délégués à Altdorf le 2 mai 1937. Trente-huit orchestres y avaient envoyé des délé-

gués, vingt-trois (parmi lesquels l'Odéon) s'étaient fait excuser et trente n'étaient ni représentés, ni excusés.

Les tractanda, de caractère administratif, furent agréablement coupés par un intermède musical, Trio de Schubert, Op. 99, pour violon, violoncelle et piano, admirablement interprété par trois membres de l'orchestre de Winterthour. C'est dans cette ville aussi qu'aura lieu la prochaine assemblée de délégués de 1938.

A la convocation était joint un extrait du rapport des 91 sections composant la Société fédérale des Orchestres. Il est intéressant de noter que sur ces 91 orchestres, 81 appartiennent à la Suisse allemande et 10 seulement à la Suisse romande. Ce sont:

Orchestre de la Ville, Delémont. — Orchestre symphonique de Fleurier. — Orchestre symphonique l'Odéon, La Chaux-de-Fonds. — Orchestre de Nyon. — Orchestre de la Ville, Porrentruy. — Orchestre de Sierre. — Orchestre de Sion. — Orchestre symphonique, St. Imier. — Orchestre symphonique de Bienne. Enfin, le Bieler-Orchester, Bienne. L'orchestre La Symphonie, du Locle, vient à son tour d'entrer dans la S. F. O.

Douze orchestres comptent plus de quarante musiciens, savoir:

Cäcilien-Orchester, Zoug, 56. — Kaufmännisches Vereinsorchester, Lucerne, 53. — Orchesterverein, Granges (Soleure), 50. — Orchestre des Cheminots, Berne, 48. — Orchester, Soleure, 47. — Orchester-Gesellschaft, Winterthour, 47. — Orchestre symphonique l'Odéon, La Chaux-de-Fonds, 46. — Orchesterverein, Altstetten-Zürich, 45. — Orchestervereinigung, Bâle, 43. — Bieler-Orchester, Bienne, 43. — Orchestre symphonique de Bienne, 42. — Orchesterverein, Langenthal, 40.

Et, si l'on tient compte de l'ancienneté, on constate que notre Odéon tient le 4ème rang comme suit:

1. Orchesterverein, Wil (St. Gall), fondé en 1715.
2. Orchesterverein, Malters, fondé en 1857
3. Orchesterverein, Reiden, fondé en 1860.
4. Orchestre l'Odéon, La Chaux-de-Fonds, fondé en 1862.

Viennent ensuite:

L'Orchestre de Brienz en 1865, Einsiedeln en 1866, Langnau (Berne) en 1866, Kaufmännisches Vereinsorchester, Lucerne, en 1870 et le Bieler-Orchester de Bienne en 1873.

Dorénavant, le journal «L'Orchestre» sera déposé au Conservatoire, notre local, où tous ceux que cela intéresse pourront en prendre connaissance. Le Comité central insiste beaucoup auprès des sections pour qu'elles lui procurent des abonnés. Qui, parmi les membres de l'Odéon, souscrira un abonnement?»

Nous remercions bien sincèrement l'Odéon de l'intérêt qu'il témoigne, tant pour la S. F. O., que pour notre organe. La petite statistique relatée ci-dessus pourra, mieux que de longs discours, faire comprendre aux membres de nos sections romandes pour quelle raison nous ne pouvons pas

consacrer une plus grande place à la partie française de notre revue. Si l'on voulait s'en tenir strictement au nombre des sections abonnées, nous devrions réduire à un dixième notre texte français, ce qui encouragerait peut-être les Romands à accorder quelque attention à la partie allemande de notre organe. Nous insisterons aussi sur le fait que nombre de sections de la Suisse allemande ont abonné la totalité de leurs membres.

Nous espérons que non seulement les membres de l'Odéon répondront à l'invitation du Comité central, mais que d'autres sections feront preuve de plus de dévouement à la cause commune. Nous voudrions prier aussi nos sections romandes de faire leur possible pour engager d'autres orchestres à entrer dans notre association qui leur offre des avantages multiples tout en ne réclamant d'eux qu'une cotisation modeste. Il est vraiment pénible de constater cette apathie et cette indifférence de nombre d'orchestres de la Suisse romande, car si la Suisse allemande est représentée par 80 sections, la Suisse romande pourrait très bien en fournir une cinquantaine.

Un bon effort des Romands nous permettrait d'augmenter le nombre de pages de notre organe, sans élévation du prix d'abonnement et ce seraient les abonnés de la Suisse romande qui profiteraient les premiers de cette augmentation, car elle nous permettrait d'accorder un plus grand espace à la partie française de «l'Orchestre».

Le prix modeste de notre revue n'est pas de nature à effrayer nos membres et, si l'on profite de la réduction importante dont jouissent les abonnements collectifs, il ne s'agit que d'un «sacrifice» mensuel de vingt centimes par abonné. Ce n'est donc pas le Pactole.

Que tous ceux qui aiment et apprécient notre revue fassent un effort pour lui amener de nouveaux membres, faisant ou non partie de leurs sociétés. Ils en seront récompensés par un journal plus volumineux et plus intéressant.

Comité central de la S. F. O.
Rédaction de «L'Orchestre».

Pseudonymes musicaux

par A. Piguet du Fay

Il est assez curieux de constater que nombre d'artistes ou de compositeurs ne désirent pas paraître en public sous leur véritable nom et c'est encore aujourd'hui un usage assez répandu chez les artistes de théâtre et d'opéra. Ce sont surtout ces derniers qui, voulant profiter de la renommée de leurs collègues italiens, choisissent un pseudonyme devant donner le change sur leur véritable nationalité. C'est pour cette raison que le gouvernement allemand s'est vu dans l'obligation d'interdire aux auteurs ou artistes allemands l'emploi de pseudonymes destinés à masquer leur nationalité.

Le choix des pseudonymes a en général le but de prêter à ceux qui les portent le charme de l'inconnu et de l'exotique. Beaucoup d'artistes aussi qui